

FLASH MUNICIPAL

Les dernières actualités blacéennes

INFOS UTILES

VOUS CONNAISSEZ LE BUREAU DE POSTE DE SALLES-ARBUISSONNAS ?

Une agence communale de la Poste se trouve à Salles-Arbuissonnas, 2 place Jean Blanc.

Elle est ouverte du mardi au samedi de 8h15 à 11h15.

Services courrier colis :

- vente de produits et services courrier-colis
- dépôt courrier-colis
- retrait colis
- retrait courrier

Services bancaires :

- retrait d'espèces dans la limite du plafond autorisé pour les clients de la Banque Postale

Services La Poste Mobile :

- souscription de forfait avec mobile (sur commande)
- souscription de forfait sans engagement
- souscription de Box Internet
- vente de cartes prépayées

QUI FAIT QUOI ?

Beaucoup d'entre vous sollicitent régulièrement le secrétariat ou les élus pour des raisons très variées.

Effectivement il n'est pas toujours évident d'identifier "Qui fait quoi ?" et d'avoir les coordonnées.

Nous avons travaillé une liste pour vous aider - Celle-ci est disponible sur le site Internet de la mairie <https://mairie-blace.fr/>.

Accédez à cette page en scannant le QR Code ci-dessous



MOT DU MAIRE

Rénovation de la Salle des Fêtes : où en est-on ?

Suite à un incendie volontaire dont l'enquête des gendarmes est encore en cours, le conseil municipal a décidé de privilégier la rénovation de la Salle des Fêtes au regroupement des 2 écoles prévu initialement. Une question s'est posée de suite : Et pourquoi ne pas en profiter pour l'agrandir ? Et la rénover énergétiquement ? Deux questions qui respecteraient nos promesses électorales.

La décision à une large majorité est prise d'une rénovation et d'un agrandissement à utiliser d'une manière optimum et qui se concrétisera par une salle de sport polyvalente accolée à la façade Nord du bâtiment historique. Une fois ce choix effectué, il a fallu visiter différentes salles de sport pour se faire une idée, non seulement de ce qu'on veut mais également de ce qu'on ne veut pas, tout cela avec un budget assez restreint pour une commune de notre taille.

Ensuite, une étude de faisabilité a été demandée au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui a permis de balayer, pendant de nombreux mois, la plupart des éléments nécessaires avant de se lancer dans cette opération.

Le travail a ensuite été confié à un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) qui fera également office de mandataire. Il sera effectué par une société publique dont la commune de Blacé est actionnaire : BSA. Suite à un appel d'offres avec un cahier des charges précis, c'est Escalé architecte qui a été sélectionné par le conseil municipal. A ce cabinet, maintenant, d'établir un APS (avant-projet sommaire) puis un APD (avant-projet définitif) et de le soumettre au groupe de travail avant de le faire valider par le conseil municipal. J'ai demandé à ce que les associations et les riverains soient consultés par ce cabinet afin de recueillir leurs volontés avant de finaliser et valider l'APD.

Des Blacéens me posent de nombreuses questions à ce sujet et notamment sur leur impression que les choses n'avancent pas. Malheureusement, à notre grand regret, les contraintes judiciaires, d'assurances, administratives et bientôt de construction imposent ce temps. Mais l'important sera le résultat final qui, nous l'espérons, répondra favorablement aux besoins que nous ont exprimés les habitants de notre commune.

Fabrice LONGEFAY



MAIRIE DE BLACÉ

36 Rue Adolphe Valette 69460 BLACÉ

Tél : 04 74 67 53 95 - Mail : secretariat@mairie-blace.fr

www.mairie-blace.fr



Suivez toute l'actualité de Blacé sur PanneauPocket et Facebook

FETE DES CONSCRITS

La fête des conscrits aura lieu au printemps cette année : le WE du 5/6/7 mai.

Cela commencera le vendredi 5 mai avec la retraite aux flambeaux des classes en 2 et 3 à 20h15.

Le samedi, les 10, 19 et 20 ans décoreront le village pendant que les bouquets seront remis aux domiciles des plus anciens.

Dès 9 heures le dimanche 7 mai, les conscrits se retrouveront dans le parc de la résidence Courajod pour la traditionnelle photo avant un temps de prière à 10h30 à l'église de Blacé. Puis place à la vague des conscrits à 11h30.

Venez nombreux les regarder défiler !!

A noter que la 3 innove avec une vogue devant la salle des fêtes pendant le WE des conscrits.

Plus de 70 conscrits des classes en 3 cette année dont 1 centenaire Mme Combe.

CLASSE VERTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE BLACE

L'ensemble des élèves de l'école élémentaire de Blacé sont partis du **mercredi 22 mars au vendredi 24 mars, en classe verte au milieu des volcans d'Auvergne.**

La mairie a octroyé une subvention exceptionnelle de 2 040€ correspondant à 20 € par enfant, afin de participer au coût global de cette classe verte.

	Financement (global)	Financement par enfant
Sou des écoles	10 356 €	Environ 101,50 €
Mairie	2 040 €	20 €
Coopérative scolaire	6 035 €	Environ 59 €
Familles	7 140 €	70 €

Coût total du séjour : 25 571 € soit 250,60 € par enfant

ATELIER « CRÉEZ VOS AUTOCOLLANTS PERSONNALISÉS POUR TOUT CUSTOMISER OU PRESQUE ! »

Dans le cadre de la programmation 2023 de la Médiathèque Départementale, la mairie de Blacé accueillera l'atelier « **Créez vos autocollants** » proposé par **EUTERPE LABO, le mercredi 17 mai de 10h à 12h30, à la mairie.**

Qui n'a jamais rêvé de personnaliser ses objets du quotidien ? Vous dessinez à main levée avec un feutre sur une feuille ou avec l'ordinateur, un ou plusieurs dessins qui tiennent sur une feuille A4. Puis, à l'aide d'une découpeuse vinyle, vous créez vos stickers pour tout décorer ou presque : casque de BMX, boîtes de rangement, planche de skate, pots à confiture, coque de portable ou d'ordinateur... L'occasion de customiser et pour certains de créer leur marque !

"Pour les inventifs, les créatifs, les curieux... ou les trois en même temps !"

Atelier gratuit, de 8 à 99 ans - Durée de 2h30

Attention, les places sont limitées à 12 personnes (6 binômes) donc inscription obligatoire auprès du secrétariat de mairie.

RETOUR SUR LE JUKEBOX LITTÉRAIRE

Dans le cadre de la semaine littéraire, le **samedi 25 mars dernier**, un jukebox littéraire a été organisé à la bibliothèque de Blacé. L'entrée était ouverte à tous et gratuite.

Animation réalisée par Della Schiava de la compagnie « Debout sur le toit ».

C'est dans une ambiance joyeuse et conviviale que le public a choisi des livres dont il souhaitait entendre un morceau. La comédienne tout terrain donnait alors une lecture vivante d'un extrait choisi.

Une douzaine de personnes présentes et essentiellement des bénévoles de la bibliothèque. Dommage que la population n'ait pas profité de ce bon moment convivial !

Merci aux bénévoles de la bibliothèque pour la mise en place de cette soirée.

MATINÉE FLEURISSEMENT

Le **mercredi 10 mai à partir de 9 heures**, nous prêterons main-forte à Nicolas et Julian, nos 2 agents municipaux, pour mettre en place les fleurs estivales dans les massifs et jardinières du centre bourg et de Blaceret.

Manifestez-vous au préalable en mairie si vous voulez vous joindre à nous.

N'hésitez pas à nous faire également part de vos suggestions en matière de fleurissement.

LES DERNIÈRES NOUVELLES DU CENTRE DE LOISIRS DE BLACÉ-ST JULIEN-SALLES ARBUISSONNAS :

La réouverture du Centre de Loisirs avec la Fédération de Familles en Mouvement se fait connaître petit à petit.

Lors des vacances d'hiver, une sortie au Plan d'Hotonnes a été fortement appréciée par les enfants et les parents.

Des moments de partage intergénérationnels ont été organisés durant les vacances de Printemps lors de rencontres avec la Maison de Blandine ainsi qu'à l'EHPAD Courajod.

Des **permanences** auront lieu le **vendredi 12 mai et samedi 20 mai** pour les vacances d'été. Un camp d'été est prévu du 17 au 21 juillet à l'île Chambod.

Le Centre de Loisirs recrute toujours des animateurs. N'hésitez pas à en parler autour de vous. La Fédération peut financer des formations BAFA.

Contact : accueildeloisirs@famillesenmouvement.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger :

- Si vous êtes né Français : vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre **16ème anniversaire, jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit votre 16^e anniversaire**. Par exemple, si vous êtes né en janvier, vous avez jusqu'au 30 avril de l'année de vos 16 ans pour faire les démarches.

- Pour les autres, se référer au site internet de la mairie (Scannez le QR Code en bas de page)

Comment se faire recenser ?

- A la mairie :

> Vous devez faire votre recensement à la **mairie de la commune de votre domicile**.

- Sur internet :

> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile (sauf sur internet)

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**.

> Cette attestation **est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen** (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Attention : Aucun duplicata, Double, ou copie de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.

- **Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

- **Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Quand fournir l'attestation de recensement ?

L'attestation de recensement vous sert à prouver que vous avez fait votre recensement citoyen.

Pour vous inscrire à un examen ou à un concours organisé par l'administration française, vous devez présenter soit :

> L'attestation de recensement, ou en cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative à demander auprès du CSNJ.

> Un document prouvant votre situation concernant la journée défense citoyenneté (JDC). Il peut s'agir de votre certificat individuel de participation à la JDC ou de votre attestation individuelle d'exemption à la JDC.

Que faire en cas de changement de situation ?

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre CSNJ (Centre du service national et de la jeunesse) de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile (déménagement). Vous devez aussi signaler toute absence de votre domicile habituel d'une durée supérieure à 4 mois.

- Changement de situation familiale (par exemple, vous vous mariez ou vous pacsez, vous avez un enfant)

- Changement de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant à employé)

Ce signalement se fait :

> Par mail

> Par Internet, en créant votre compte personnel sur le téléservice « Ma JDC » (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51719>)

> Par courrier

En cas de perte ou de vol :

- **Si vous avez moins de 25 ans** : Vous devez demander une attestation de situation administrative à votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) par mail ou par courrier.

- **Si vous avez plus de 25 ans** : vous ne pouvez pas obtenir d'attestation de situation administrative.

CSNJ de notre département : CSNJ Lyon

- A contactez de préférence par courriel : csnj-lyon.trait.fct@intradef.gouv.fr (Plus d'infos en scannant le QR Code)

- Par téléphone : 09 70 84 51 51 (numéro d'appel non surtaxé)

> Du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

> Le vendredi de 08h00 à 11h30.

- Par courrier :

Centre du service national et de la Jeunesse de Lyon

BP 10512

69365 LYON CEDEX 07



MINEUSE DU MARRONNIER

La commune va tester un **nouveau traitement biologique** sur les marronniers **afin d'éviter le dessèchement précoce des feuilles** en été. Ce dessèchement est dû aux mines creusées par les larves d'une petite mouche, la mineuse du marronnier. Dès la fin du printemps, des taches marron apparaissent sur les feuilles. Comme 3 à 4 générations de larves peuvent se succéder dans l'année, les feuilles finissent par sécher prématurément et tombent dès le mois d'août.

Si vous êtes intéressés pour connaître les modalités de ce traitement voire le tester, vous pouvez contacter le secrétariat : secretariat@mairie-blace.fr

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Ce sont quasi **70 personnes** qui ont répondu présent le samedi 18 mars matin pour nettoyer les rues et routes de notre village. Petits et grands étaient très motivés et la récolte fut bonne. Enfin, pas tant que cela puisque d'année en année, nous constatons une diminution des déchets ramassés et c'est tant mieux. Il y a malheureusement toujours de nombreux mégots au sol. Réfléchissez avant de jeter un mégot ou un papier d'emballage : il y a souvent une poubelle à proximité ou emportez vos déchets.

C'est ensemble que nous rendrons notre village encore plus beau !

MAI À VÉLO

Depuis 3 ans, l'opération « Mai à Vélo » vise à **promouvoir la pratique du vélo en France**. En collaboration avec l'Agglo, nous proposons cette année 2 événements sur Blacé : un corner vélo / cyclisme durant tout le mois de mai à la bibliothèque et une **sortie enfant (accompagné d'un adulte) d'une dizaine de kilomètres le dimanche 14 mai à partir de 10 heures**.

RDV sur le parking de la mairie

MEMO

- Des agendas annuels sont disponibles à la mairie
- Les comptes rendus des derniers conseils municipaux sont disponibles sur le site Internet de la mairie



AGENDA - LES EVENEMENTS A VENIR

MAI

- WE du 5/6/7 - Fête des conscrits
- Lundi 8 à 10h30 - Commémoration de la victoire du 8 mai
- Mercredi 10 - Matinée Fleurissement
- Dimanche 14 à 9h30 - Blacé se mobilise pour Courir pour Elles
- Dimanche 14 à 10h - Mai à Vélo
- Mercredi 17 - Atelier " Créez vos autocollants pour tout customiser ou presque "

JUIN

- Dimanche 4- Vente de Poulet aux écrevisses - Classe en 3
- Dimanche 11 - Folle Brocante
- Samedi 14 - Rock'n beer - Classe en 4



POUR LA 2EME ANNÉE BLACE SE MOBILISE POUR "COURIR POUR ELLES"

Marche ou Course Solidaire le **dimanche 14 mai à 9h30 devant la Mairie de Blacé**. Rejoignez-nous en vous inscrivant via le QR Code ci-dessous ou sur le site de la mairie www.mairie-blace.fr.



Parcours connecté pour tous - Marche ou Course / 5 ou 10km

Il est encore temps de vous inscrire pour nous rejoindre.

Cette formule est ouverte à tous, hommes et femmes, de tout âge et de toute condition physique.

MAIRIE DE BLACÉ
36 Rue Adolphe Valette
69460 BLACÉ

Tél : 04 74 67 53 95

Fax : 04 74 60 50 38

secretariat@mairie-blace.fr



Horaires d'ouvertures

Du lundi au vendredi
9h à 12h et de 16h à 18h

fermée le mercredi après-midi

(Fermé le lundi et jeudi après midi pendant les vacances scolaires)

M. le Maire, Fabrice Longefay
reçoit sur rendez-vous.

Commission Communication

Président Fabrice Longefay
Vice-Présidente Laura Brunel

Membres

Charlotte Socié, Emeric Forestier, Antoine Galland, Sandrine Ballu, Patrick Lhorisson

Correspondants Presse

Le Progrès

En recherche d'un correspondant local
[rhonenord@leprogres.fr](mailto:rhoneord@leprogres.fr)

Le Patriote

Philippe Calleeuw : 06 83 32 07 81
pcalleeuw.lepatriote@orange.fr